

salutaire, ceux de la *Croix* et de l'*Univers* se sont particulièrement distingués. Les catholiques ont commencé dans beaucoup d'endroits à arborer le tricolore orné du Sacré-Cœur. Mais en juin dernier, le gouvernement franc-maçon du pays de nosaïeux s'en est offusqué : il a défendu, condamné le drapeau national où serait peinte l'image du Sacré-Cœur, et il a menacé de l'amende ou de la prison quiconque contreviendrait à ce règlement.

Or, un catholique courageux de Valempoulières, dans le Jura, n'en arbora pas moins son drapeau avec le Sacré-Cœur ; et condamné à un franc d'amende par le juge de paix, il refusa énergiquement de s'incliner devant cette sentence inique. Deux gendarmes vinrent le saisir à sa demeure, le vendredi, 17 janvier, à 4 hrs du soir. Pour donner plus d'importance à l'arrestation, et pensant peut-être faire rougir ce vaillant chrétien, ils le conduisirent à la mairie et de là chez le maire, de manière à lui faire traverser toutes les rues du village. Mais sur les portes, hommes, femmes et enfants saluent de la main et du regard ce bon citoyen qu'on amène comme un malfaiteur.

Jean Faivre — c'est son nom — est enfermé dans une froide cellule. On lui applique, bien entendu, le régime des voleurs qu'on lui a donnés pour compagnons. Le dimanche matin, il demande et obtient la faveur de servir la messe dans la chapelle de la prison ; et il arrive que cette messe servie par le prisonnier du Sacré-Cœur est célébrée par M. l'abbé Gustave Monot, fils de M. Constant Monot, de Macornay, le premier condamné pour le drapeau national du Sacré-Cœur.

Enfin, lundi, ajoute le *Pèlerin de Paray-le-Monial* à qui nous empruntons ces détails, à 11 heures du matin, notre ami voit s'ouvrir devant lui les portes de sa geôle, remercie ses gardiens de leurs bons procédés, puis repart pour Valempoulières, où ses compatriotes se précipitent à sa rencontre, lui serrant les mains et le félicitant.

CANADA

Saint-Jean-Baptiste de Rouville.—Notre bon curé, M. l'abbé Balhasar, désirant faciliter à ses paroissiens l'accomplissement de leur devoir pascal et réchauffer la ferveur de leur dévotion au Sacré-Cœur, invita le R. P. Nolin à prêcher un triduum. Ce que fit le Révérend Père avec beaucoup d'éloquence et un charme tout particulier. Il profita des grâces de la retraite pour donner une impulsion nouvelle à la sainte ligue de l'Apostolat de la Prière. Le Conseil fut réorganisé, des zélatrices nouvelles choisies dans tous les rangs de la paroisse, et tous, se rendant à l'appel du prédicateur, s'enrôlèrent le 2 mars, dans l'Apostolat. Ce jour-là fut un jour béni, ce fut le jour du Sacré-Cœur. Il y eut une belle cérémonie où le Révérend Père fit la réception solennelle des anciennes zélatrices, leur remit des insignes